



La lettre emploi

du Pays des Vallons DE VILAINE

Lettre n°71 du 17 avril 2009

OFFRES D'EMPLOI

> **Agents de blanchisserie industrielle H/F** - SAMSIIC Interim - Rennes

Engagement linge en machine.

Expérience usine exigée.

Durée : longue période (fin août). 35 heures hebdo.

Horaires : 06h00-14h00 ou 10h30-18h30.

Début de la mission : avril 2009

Contact : SAMSIIC INTÉRIM - 103 avenue Henri Fréville - 35200 RENNES

Téléphone 02 99 86 88 88 - fax 02 99 86 88 89 - rennes@samsic-interim.fr

> **Encadrant technique d'insertion en environnement H/F** - Solidarité Rennes Ouest

Descriptif du poste : En binôme pour une partie des tâches : Encadrer une équipe de 5 à 7 salariés en difficulté d'insertion, organiser et assurer la réalisation des travaux d'entretien des espaces naturels, gérer le parc matériel, animer le local technique, réaliser des devis, participer à l'accompagnement social professionnel.

Profil recherché : Maîtrise de la gestion des espaces naturels

BAC + 2 souhaité

Connaissances solides en mécanique

Capacités relationnelles

Expérience exigée sur poste similaire et connaissance du public en insertion

Capacité à travailler en équipe

Maîtrise de l'informatique

Permis B exigé et E souhaité

Lieu de travail : Pacé 35

Temps de travail : 25 h hebdo (mardi, mercredi, jeudi)

Contrat : C.D.I.

Horaires de travail : 8 h 30 - 12 h / 13 h - 17 h 30

Salaire : 12,84 €/h brut

Contact : Envoyer lettre et CV à Monsieur Chevrier Patrice - Solidarité Rennes Ouest - Place du Général de Gaulle - 35740 PACE

> **Gestionnaire de stocks H/F** - Pleumeleuc

CDI, 35 heures hebdo.

Horaires : 12h00-13h00 / 14h00-20h00.

Travail en amont des préparateurs de commandes : prendre les commandes (informatique, fax...), analyser le stock, transférer des stocks dans les zones de préparation, éditer des bons de préparation pour les préparateurs de commandes, étiqueter les produits. Savoir utiliser l'informatique (logiciel interne).

Expérience : 2 ans en administration et gestion de stocks.

Qualités requises : être efficace et sérieux.

Rémunération : 1548 € brut/mensuel

Poste à pourvoir dès que possible.

Contact : Brocéliande Emploi - Brigitte STRULLU ou Laurence BEAUMONT au 02 99 06 32 44

> Responsable de Pôle de Développement de l'Economie Sociale et Solidaire du Pays de Rennes

H/F - Réso Solidaire

Mission : organiser le développement de l'ESS sur le Pays de Rennes, notamment par l'animation d'ateliers de production et de réunions de concertation avec les structures ESS du territoire et tout acteur et institution en lien avec les thèmes traités, et par la réalisation de productions issues de ces chantiers et réunions (supports d'information et de communication, outils pédagogiques, manifestations, ...).

Profil : qualités d'écoute et d'organisation, sens du travail collectif et de la polyvalence, motivation pour la création et le développement d'activités économiques, sociales et sociétales.

Expérience de plusieurs années en gestion, développement, animation et accompagnement de structures associatives, coopératives et/ou mutualistes. Autonome et rigoureux(se), bonne capacité d'analyse politique et entrepreneuriale, méthodologie de projet, maîtrise des outils informatique et bureautique.

Contrat : CDI temps plein, statut Cadre, sur une base de rémunération brute mensuelle de 3 000 à 3 300 € à négocier en fonction de la formation et de l'expérience des candidats. Les entretiens de recrutement auront lieu le Mercredi 27 Mai 2009 et la prise de fonction effective pour ce poste est prévue pour Juin 2009.

Vous pouvez également consulter l'offre complète :

http://www.ressources-solidaires.org/spip.php?page=article_print&id_article=12665

Contact : adresser lettre de motivation + curriculum-vitae avant le 06 Mai 2009 par courrier ou mail : resosolidaire@gmail.com - Réso solidaire c/o Elan créateur - 7, rue Armand Herpin Lacroix - CS 73 902 - 35039 RENNES Cedex

STATISTIQUES CHÔMAGE

Vous trouverez des informations relatives à la situation de l'emploi en Ille-et-Vilaine à fin février 2009 sur le site de la Direction du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle d'Ille et Vilaine :

www.ddtefp35.travail.gouv.fr

CREATION, REPRISE D'ENTREPRISES


JE CREE MA BOÎTE

Dans le cadre de l'opération JE CREE MA BOÎTE, une première visite d'entreprise est programmée le 23 avril prochain. Il s'agit du Groupe LEGENDRE à Bourgbarré. Depuis fin mars, JE CREE MA BOITE a également lancé un blog : www.jcmb.fr

ACTUALITES DU GREF

Actualités locales

Elan Créateur facilite la création d'entreprise

 Implantée à Rennes depuis 2001, la coopérative Elan Créateur aide les entrepreneurs à créer leur entreprise. Elle leur offre un accompagnement, et prend notamment en charge leur comptabilité et déclarations. En contrepartie, l'entrepreneur lui verse 10% de son chiffre d'affaires. L'atout de ce système : l'entrepreneur est à la fois salarié de la coopérative mais aussi son propre patron. Elan Créateur a permis à plus d'une centaine d'entrepreneurs de concrétiser leurs projets.

[En savoir plus, sur le site d'Elan créateur](#)

Ouest-France, 08/04/09

Missions locales de Bretagne : les jeunes, premières victimes de la crise



En 2008, les Missions locales de Bretagne ont accompagné 42 000 jeunes de 16 à 25 ans (1 jeune breton sur 10). 60% du public accueilli a un diplôme de type CAP/BEP et plus de la moitié des jeunes aidés sont des filles âgées de 18 à 21 ans. Elles accueillent aussi un nouveau public : les jeunes diplômés qui ne trouvent pas de travail ou qui ont eu une première expérience professionnelle (intérim,...). Selon Mireille Massot, présidente de

l'Association régionale des Missions locales de Bretagne, les jeunes sont les plus vulnérables face à la crise car les employeurs se séparent d'abord de leurs intérimaires et CDD. Le contexte économique rend les recrutements en alternance ou apprentissage plus difficiles. 433 professionnels travaillent sur les 40 antennes et 300 points d'accueil de proximité des Missions locales bretonnes.

[Trouver les coordonnées des Missions locales de Bretagne \(base des lieux d'information du GREF Bretagne\)](#)

[Télécharger le rapport d'activité 2007 sur l'accueil et le suivi des jeunes en Mission locale \(site du GREF Bretagne\)](#)

Ouest-France, 10/04/09

Emploi et salaires : enquête BMO 2009 et étude de l'INSEE sur l'évolution des salaires bretons de 2002 à 2006



L'enquête annuelle régionale et nationale sur les Besoins de main-d'œuvre (BMO) vient d'être publiée. En France, les perspectives de recrutements sont de 24% inférieures à celles de 2008. Cependant, 400 000 embauches sont prévues, notamment dans l'hôtellerie-restauration et le secteur sanitaire et social. Cette année, les entreprises bretonnes ont l'intention de recruter 52 078 salariés, soit 22% de moins qu'en 2008. Le bâtiment et le BTP (-22,1%) ainsi que l'industrie manufacturière (-14,8%) sont les plus touchés. On observe une hausse de 10 points des projets de recrutements saisonniers. A noter, l'INSEE Bretagne vient de publier une étude sur l'évolution des salaires de 2002 à 2006. En 2002, comme en 2006, le salaire moyen breton est de 4,3% inférieur à celui de la moyenne nationale. Ce qui place la Bretagne à la 17^e place sur 22. Le recrutement de jeunes cadres, le faible taux d'encadrement et la forte proportion d'ouvriers non qualifiés dans l'industrie expliquent cette situation.

[Télécharger l'enquête 2009 Besoin de main-d'œuvre en Bretagne, sur le site de Pôle emploi](#)

[Consulter et télécharger l'étude sur les salaires bretons, sur le site de l'INSEE Bretagne](#)

Ouest-France, 11-12/04/09 ; Le Télégramme, 10/04/09

Microcrédits : renouvellement de la convention Crédit Mutuel de Bretagne/Secours catholique

Le Crédit Mutuel de Bretagne et le Secours catholique sont partenaires depuis septembre 2005 pour proposer des microcrédits aux personnes en précarité ou exclues. Le 7 avril, ce partenariat a été renouvelé pour 3 ans. Les microcrédits aident à la mobilité professionnelle (financement du permis de conduire, achat d'une voiture, avance de caution pour un logement...). Depuis sa création, le dispositif a financé 65 projets.

Ouest-France, 08/04/09

Actualités nationales

Pacte et charte automobile en Bretagne



Face aux difficultés rencontrées par l'industrie automobile, Jean Daubigny, Préfet de la région Bretagne et d'Ille-et-Vilaine, a organisé fin mars une réunion de l'ensemble des acteurs concernés afin de faire le point sur les mesures prises dans le cadre du Pacte national pour l'automobile pour atténuer les effets de la crise sur l'emploi et préparer l'avenir, ainsi que sur leur mise en œuvre en Bretagne. Le 9 février, il a également signé

avec la Région, l'UIMM et les acteurs de toute la filière automobile une convention régionale d'application de la Charte automobile nationale.

[Télécharger le communiqué de presse du 31/03/09 sur le site de la Préfecture de Bretagne](#)

[En savoir plus sur la convention régionale d'application de la Charte Automobile](#)

RSA : entrée en vigueur du dispositif le 1er juin 2009



Le décret relatif au RSA (revenu de solidarité active), publié au Journal officiel du 16 avril 2009 entre en vigueur le 1er juin 2009. Le texte comporte la majorité des dispositions d'application des deux premiers titres de la loi du 1er décembre 2008 généralisant le RSA et réformant les politiques d'insertion. Le montant minimum du RSA est fixé à 454,63 euros, soit celui de l'actuel RMI pour une personne isolée. La fraction des revenus d'activité perçus retenue pour le calcul de la garantie de ressources, c'est-à-dire le taux de cumul autorisé entre les revenus du travail et les ressources de la solidarité, est fixée à 62 %.

[Consulter le décret n°2009-404 sur le site de Légifrance](#)

AEF, 16/04/09

Fonds d'expérimentation pour la jeunesse : lancement de la première vague d'appels à projets



La première vague d'appels à projets pour le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse a été lancée, le 10 avril 2009, pour un montant de 60 millions d'euros. Quatre thèmes ont été retenus : « améliorer la transition entre formation et emploi » à hauteur de 10 millions, « prévenir les ruptures » pour 13 millions, « réduire les sorties prématurées du système de formation initiale » pour 32 millions et « soutenir les initiatives et les projets

des jeunes » pour une enveloppe de 5 millions.

[En savoir plus sur le site lagenerationactive.fr.](#)

AEF, 14/04/09

Contrats d'insertion : décret sur la mise en oeuvre des périodes d'immersion

Le décret n° 2009-390 du 7 avril 2009 relatif aux modalités de mise en oeuvre des périodes d'immersion auprès d'autres employeurs dans le cadre des contrats conclus par les structures de l'insertion par l'activité économique, des contrats d'accompagnement dans l'emploi et des contrats d'avenir, est publié au Journal officiel du jeudi 9 avril 2009. Ce décret fait suite à la publication de la loi du 1er décembre 2008 généralisant le RSA (revenu de solidarité active) et réformant les politiques d'insertion.

[Consulter le décret sur Légifrance](#)

AEF, 09/04/09

CAE : relèvement du taux de prise en charge par l'Etat



« La nécessité d'accélérer les entrées en CAE (contrats d'accompagnement dans l'emploi) a conduit le gouvernement à décider la fixation du taux de prise en charge à hauteur de 90 % pour l'ensemble de ces contrats », souligne une nouvelle instruction DGEFP (n°2009-10) relative au plan de relance des contrats aidés. Le nouveau taux de prise en charge entre en application à compter du 30 mars 2009, date de la diffusion de l'instruction. Le taux moyen de prise en charge par l'État de ce contrat aidé dans le secteur non marchand était jusqu'à présent de 70 %.

[Télécharger l'instruction sur le site de Centre Inffo](#)

AEF, 07/04/09

Maisons de l'emploi : installation d'un groupe de travail



Un groupe de travail, présidé par Michel Thierry, inspecteur général des affaires sociales, a été installé mi-mars 2009 pour formuler « d'ici à début mai » et « sur le fondement des propositions faites par les rapports parlementaires, des propositions sur la construction d'un nouveau cahier des charges, sur les règles du financement, sur l'évaluation du dispositif et sur la définition d'indicateurs de performance ». C'est ce qu'indique Laurent Wauquiez, secrétaire d'État en charge de l'Emploi, lors du débat sur « les suites de la mission d'information sur les maisons de l'emploi » organisé à l'Assemblée nationale, le 24

mars 2009.

[Consulter le rapport de la députée Mme Dalloz](#) [Consulter le rapport du député Jean-Paul Anciaux](#)

AEF, 06/04/09

Projet de loi orientation/formation : avis défavorable du CNFPTLV



Le CNFPTLV (Conseil national de la formation professionnelle tout au long de la vie) a émis un avis défavorable sur le projet de loi relatif à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie. Seuls les représentants de l'État ont soutenu ce projet de loi, l'intégralité des représentants des conseils régionaux avec ceux de la CGT, de la FSU et de l'UPA ont voté contre ; les autres organisations patronales et syndicales ainsi que les représentants consulaires se sont quant à eux abstenus.

[Télécharger le projet de loi](#)

AEF, 14/04/09

Création du Fonds d'investissement social (Fiso), DIF et contrats aidés



Décidé lors du sommet social du 18 février, le Fonds d'investissement social (Fiso) a été installé le 10 avril par Nicolas Sarkozy et les partenaires sociaux. Créé pour une durée de 2 ans, il a de nombreuses missions : indemnisation du chômage partiel, reconversion des licenciés économiques, appui aux politiques des collectivités locales, renforcement des politiques pour l'emploi des jeunes et aide à la création d'emploi. Financé par l'Etat et les organismes paritaires, son budget devrait atteindre les 2 milliards d'euros. A noter, le gouvernement va prendre une disposition pour empêcher les salariés d'utiliser leur Droit individuel à la formation (DIF) lorsqu'ils sont en chômage technique afin d'éviter qu'ils ne cumulent leur salaire et la prime (50% du salaire) octroyée à qui prend son DIF sur son temps libre. (Les Echos, 10/04/09). Une instruction du gouvernement a informé les Préfets du nouveau taux de prise en charge (90%) des contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE) qui doit relancer les entrées et permettre d'atteindre les objectifs du plan de relance (330 000 contrats aidés en 2009). (Les Echos, 06/04/09).

[En savoir plus sur le Fonds d'investissement social, sur le site du Premier ministre](#)

[En savoir plus sur le CAE, sur le site du ministère du Travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville](#)

Les Echos, 06/04/09, 10/04/09 ; Ouest-France, 07/04/09, 10/04/09 ; Le Télégramme, 11/04/09

Emploi des seniors : report des sanctions pour les entreprises



L'augmentation du chômage conduit le gouvernement à renoncer à publier les décrets d'application instaurant des pénalités financières pour les entreprises qui n'auraient pas conclu d'accord avant le 1er janvier 2010, sur l'emploi des salariés âgés. Laurent Wauquiez, secrétaire d'État chargé de l'emploi, a annoncé la diffusion en mai d'une "boîte à idées à destination des entreprises" : un catalogue de bonnes pratiques pour l'emploi des seniors, né d'un audit réalisé par le cabinet Vigeo.

[Consulter le site consacré à l'emploi des seniors](#)

Les Echos, 06/04/09